

BONNAC Infos

EDITO



Si nous n'avons pas eu un « Noël blanc », la neige (absente ces dernières années) a fait une (première ?) apparition en décembre nous rappelant la nécessité, au-delà des moyens mis en place par la collectivité, d'être équipés face aux aléas climatiques

pour la sécurité de tous.

A l'orée de cette année 2018, notre commune continue à se préparer à affronter les défis de demain. Ainsi, après la montée en débit devenue une réalité pour près de 400 foyers, les travaux de construction des logements « Les jardins du bourg » ont débuté et nous allons poursuivre la rénovation de Bonnac tout en adaptant toujours au maximum les services de la commune aux besoins et attentes de nos concitoyens.

Pour modeler le destin de Bonnac nous allons continuer, dans une démarche collective et solidaire, à nous investir et à affirmer notre place au sein de Limoges Métropole qui assure le développement économique et la mobilité sur notre territoire (transports scolaires et urbains), préserve notre environnement (assainissement et eaux pluviales), gère nos déchets, entretient nos voies de circulation, gère les grands équipements (Aquapolis, Zénith, Vélodrome), tout cela en concertation étroite avec les élus communaux.

La communauté éducative va se préoccuper de l'organisation des temps scolaires pour la rentrée de septembre 2018. Les élus ont lancé une concertation en invitant tous les enseignants et parents à se prononcer et argumenter sur le maintien de la semaine scolaire de 4,5 jours ou le retour à la semaine de 4 jours. Les résultats de cette enquête alimenteront les échanges lors du Conseil d'école du 2ème trimestre, avant que le Conseil municipal arrête son projet éducatif périscolaire, étant entendu que les conditions d'accueil et de scolarisation des enfants seront privilégiées.

En mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, à chacune et à chacun d'entre vous, à tous vos proches, je souhaite pour 2018 une excellente santé et une année remplie d'événements heureux, de joie, de bonheur et de réussite dans tous vos projets personnels ou professionnels.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Enorme succès pour la maison illuminée de M. et Mme Laborde



Près de 400 participants au Trophée Fédéral de Canicross organisé par Canipat 87



Le Père Noël était très présent sur la commune



Les Pucés des couturières



L'année 2018 verra la réalisation de dix logements locatifs, «Les Jardins du Bourg», derrière la Maison du Temps Libre sur un terrain qui appartenait à la commune.

Porté par Limoges Habitat, qui va construire et gérer ces logements, ce lotissement s'inscrit dans une logique intergénérationnelle avec six logements de type T3 en rez-de-chaussée, adaptés pour des personnes en début de perte d'autonomie ou à mobilité réduite, et quatre logements T4 en duplex, tous avec un petit jardin.

Après les travaux portant sur la voirie et les réseaux débute la construction des logements à proprement parler, avec une livraison qui devrait intervenir vers la fin de l'année 2018.

Bien que n'étant pas gestionnaire de ces logements, la commune participera au processus de leur attribution, et les personnes intéressées peuvent ainsi se manifester dès maintenant auprès de la mairie (pour celles qui ne l'ont pas déjà fait). ●



L'actu de Bonnac

L → MANIFESTATIONS EN TOUT GENRE

La Maison du Temps Libre a accueilli de nombreuses manifestations en cette fin d'année 2017. De



la Braderie petite enfance et des Puces des Couturières à la Fête de Noël pour les enfants de l'école, en passant par la Fête des fleurs d'automne et l'exposition d'art floral, la soirée théâtre



de Bonnac Loisirs, la manifestation culturelle et festive de Bonnac Rando avec une conférence fort intéressante du climatologue Michel Gaillot sur le



réchauffement climatique ou encore la soirée «Country» de Culture en Plein Champ, il y en a eu pour tous les goûts et tous les publics ! Sans oublier la réception festive organisée par la municipalité de remise des colis aux «aînés». ●

P → TERRAINS AREVA

Pour compenser la réalisation du parc d'activités «La grande pièce» sur la commune de Limoges, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole va acquérir un peu plus de 26 hectares (81 parcelles) de terrains appartenant à la société AREVA et situés sur le territoire de Bonnac entre Le Monteil et le Col de la Sablonnade.

Avec leurs boisements et les terrains humides attenants, ces terrains (inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme de Bonnac sous forme de «coulées vertes») ont été identifiés dans la «Trame Verte et Bleue de Limoges Métropole» comme «réservoir écologique».

Le retour de ces terrains (que Limoges Métropole s'engage à gérer durablement pendant une durée minimale de 20 ans) dans le domaine public va être un atout supplémentaire pour le développement de toutes les activités de pleine nature sur le territoire de la commune. ●

L → STAGE MULTISPORTS AU GYMNASSE EN FÉVRIER

UFOLEP organise pendant les vacances scolaires, du 12 au 16 février, un stage multisports pour les jeunes de 8 à 14 ans au gymnase de Bonnac.

Au programme des activités «classiques» en extérieur (VTT, course d'orientation, marche nordique) et des jeux de balle divers (et insolites) dans le gymnase.

Renseignements et inscriptions : Dominique GARCIA
05 55 03 36 11 ou ufolep@lde87.fr ●

L → ECOLE

Lors du Conseil d'école, les représentants des parents se sont félicités de l'acquisition par la commune d'un nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI) ainsi que de la qualité des repas préparés (et pas seulement servis...) par le cuisinier de Bonnac, Alric Batbedat, qui utilise au maximum des produits frais (et a régalé les enfants, en présence des représentants des parents, pour le repas de Noël).

Le Conseil d'école a également permis d'aborder la question de l'évolution (ou non) des rythmes scolaires pour l'année 2018-2019, les communes pouvant rester à la semaine de 4 jours et demi ou revenir à la semaine de 4 jours. Un questionnaire (anonyme) sur le sujet a été transmis aux familles et aux enseignants, et est en cours de dépouillement. Ses résultats seront présentés lors du prochain Conseil d'école qui reviendra sur cette question des rythmes scolaires avant que la commune arrête son projet éducatif périscolaire. ●

S → BONNAC ATHLÉ

Samedi 25 novembre, Bonnac Athlé a accueilli la 3^{ème} étape du Challenge indoor organisé par le Comité Départemental d'Athlétisme.

Une manifestation qui a été une véritable réussite puisque le gymnase a accueilli pas moins de 249 jeunes athlètes - dont 42 jeunes de Bonnac, record absolu ! -, 50 juges et 200 spectateurs.

La qualité de l'organisation a été à la hauteur de



l'évènement grâce notamment à l'investissement total des parents des jeunes athlètes bonnacais qui ont aidé à la mise en place, préparé différents mets

pour la buvette et officié dans les différents jurys.

Un grand bravo à toutes et à tous ! ●

V → INFOS PRATIQUES

Vous avez des interrogations sur des questions touchant au logement ?

Que vous soyez locataire, propriétaire ou encore accédant à la propriété, vous pouvez solliciter l'ADIL 87 (Association Départementale d'Information sur le Logement), un service public qui répondra gratuitement sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.

Contact : 05 55 10 89 89 - www.adil87.org

Vous avez besoin de services à la personne (garde d'enfants, ménage, bricolage et jardinage, soins aux animaux...)?

Vous pouvez contacter l'association ATOS, association intermédiaire agréée par l'Etat, qui peut mettre à votre disposition des personnels formés pour un minimum de deux heures par mois, tout en se chargeant de toutes les formalités administratives.

Contacts : Isabelle LABROUSSE ou Catherine JARRY
05 55 35 04 07 ou par mail ass.atos@wanadoo.fr ●

→ DU NOUVEAU POUR LES « SÉNIORS »

association Bonnac Loisirs vient de s'enrichir d'une nouvelle section pour permettre aux « anciens » de la commune intéressés de se regrouper afin de passer de bons moments ensemble.

D'ores et déjà, le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, une quinzaine d'entre eux se retrouvent à la Maison du Temps Libre entre 14h et 18h pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société en prenant un café, un thé ou un chocolat et ainsi échanger sur les derniers « potins » de la commune.

Informations et contact : Jacqueline MAYER 05 55 39 46 73 ou Catherine TIGNOL 05 55 39 47 26 ●

→ ETANGS

Etang de Mortemare fait partie des sites emblématiques de la commune et attire régulièrement de nombreux promeneurs, sportifs ou pêcheurs. Pour l'entretenir et préparer la prochaine « saison » des travaux de nettoyage des berges ont été réalisés en cette fin d'année 2017, complétés par le traditionnel réempoissonnement.



En ce qui concerne les étangs privés, rappelons aux propriétaires que le Syndicat des étangs de la Haute-Vienne a pour mission de les défendre, les conseiller et répondre à toutes questions ayant trait aussi bien à la gestion piscicole qu'aux formalités administratives ou dossiers de mise aux normes. Contact : 05 87 50 41 90 (le matin) ou par mail : bcaf@safran87.fr ●

→ PANDA BASKET

Le club de basket de Bonnac s'est enrichi cette année d'une équipe de jeunes U11 qui a attaqué sa première compétition départementale avec enthousiasme. Aussi motivés que leurs « coaches » les dix joueurs et joueuses de cette équipe se sont retrouvés, pendant les vacances de la Toussaint, pour un « stage d'entraînement » lors duquel les efforts se sont conjugués avec plaisir et bonne humeur! ●



→ RAGONDINS ET ORGANISMES NUISIBLES

Nombreux sont ceux qui sont confrontés aux nuisances provoquées par les ragondins, ambrosie, campagnols terrestres et autres pigeons ou corneilles. Pour répondre à ces problématiques, la commune adhère à la FDGDON (Fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles), organisme à vocation sanitaire agréé par l'Etat et chargé de la gestion des dangers sanitaires, avec trois axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles.

Dans ce cadre, des opérations collectives vont être organisées dont notamment une opération de piégeage de ragondins sur la commune. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie. ●

→ **dimanche 28 janvier** à 14h le loto de l'Association des Parents d'Elèves (ADPE) à la Maison du Temps Libre (MTL).

→ **samedi 3 février** une soirée théâtre organisée par Bonnac Rando à la MTL.

→ **dimanche 4 février** à 14h à la MTL, un spectacle de marionnettes gratuit pour les enfants proposé pour la Chandeleur par Culture en Plein Champs

→ **samedi 17 février** la brocante organisée par Bonnac Athlé à la MTL.

→ **dimanche 4 mars** un loto organisé par l'AS Bonnac Foot à la MTL.

→ **samedi 10 et dimanche 11 mars** un stage proposé par Cré Art Soie

→ **samedi 17 mars** à 20h 30 à la MTL, la traditionnelle paëlla organisée par Bonnac Loisirs.

→ **dimanche 25 mars** après-midi, le Carnaval des enfants de l'ADPE.

→ **dimanche 8 avril** à la MTL le vide dressing organisé par Couture Plaisirs.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - n° unique et gratuit
(pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda - 09 86 27 77 79

Ecole : **05 55 36 66 06**

Garderie : **05 55 36 86 30**

Crèche : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**
www.agglo-limoges.fr